



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/02/2021

Présents : Mr ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, Mr BRET Daniel, M. Sébastien BROGLI (arrivé à 18h53), Mme CHOLAT Christine, Mr GIRAUD Marc, Mme GROSS Françoise, Mme MICAND Frédérique, , Mr SIBILLE Jean-Jacques
Formant la majorité des membres en exercice.
Secrétaire de mairie : Marion BURGARD

Absent : Mr PAQUIER Gérald

A été désignée comme secrétaire de séance : Mme Marianne BAVEUX

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 11 janvier 2021
- 2) Attribution logement communal
- 3) Restitution de caution
- 4) Désignation délégué(e) au CLECT
- 5) Chantier Jeunes
- 6) Remplacement agent communal – agence d'intérim
- 7) Pesticides

Informations - questions diverses :

- 1) Elections départementales et régionales
- 2) Vaccinations
- 3) Travaux en cours

1- Approbation du compte rendu du 11/01/2021

Vote : Pour :10 Contre :0 Abstention : 0

2- Attribution logement communal

Madame le Maire précise que Madame Marianne Baveux étant l'actuelle locataire du logement ne participera pas au vote

Madame Le Maire précise que le choix a été effectué entre tous les dossiers transmis par le service logement de la Communauté de Commune et sur la base des critères objectifs suivants :

Personne habitant (par ordre décroissant d'importance) dans le village ou le Trièves ou l'Isère+ disposant d'un revenu stable + famille mono parentale et/ou en situation d'isolement familial + en situation d'urgence s'agissant de relogement.

- Attribution du logement du 296 route de la colline à Madame Marie-Dominique MONTIXI (F3 de 68m2),
- autorise la signature des conventions d'occupation précaire de ce logement à effet du 1^{er} avril 2021:
- loyer : 496.01 € (pas de changement de conditions par rapport à l'ancien locataire)
- provisions pour charges mensuelles : 65 € (pas de changement de conditions par rapport à l'ancien locataire)
- dépôt de garantie : 496 €

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



3- Restitution de caution

Madame le Maire précise que Madame Marianne Baveux, étant l'actuelle locataire du logement ne participera pas au vote.

La commune effectue l'état des lieux sortant du logement de Monsieur et Madame BAVEUX, le 1^{er} mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant que la somme de 496€ a été demandée à Monsieur et Madame BAVEUX en dépôt de garantie de l'appartement situé au 296 route de la colline.

Décide la régularisation de la caution de 496 € à M et Mme BAVEUX, au vu de l'état des lieux de sortie en date du 1^{er} mars 2021.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4- Désignation délégué(e) à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - (CLECT)

Le conseil municipal a procédé après délibération, à l'élection des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT):

Délégué Titulaire : Christine CHOLAT

Délégué Suppléant : Marianne BAVEUX

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5- Chantier Jeunes

Pour la CCT :

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de réaliser un chantier jeune sur la commune de commune du 12 au 14 avril 2021,

Ce chantier sera composé de 4 jeunes, âgés de 16 à 18 ans encadré par l'agent communal et/ou des élus de la commune.

Le chantier consisterait à planter de nouveaux arbustes et de nettoyer le sentier d'Amélie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents, accepte la proposition et donne pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation du chantier ainsi que la demande de participation financière et la signature d'une convention auprès de la Communauté de Communes du Trièves dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse (CTJ) signé par la CDC Trièves avec le département.

Pour la Commune :

La commune de St Martin de Clelles souhaite embaucher 4 agents pour un chantier de végétalisation du village.

Nature des tâches :

- Débroussaillage
- Préparation des aires de plantation des arbres et arbustes
- Plantation



Pour cette mission, Madame le Maire propose de recruter 4 agents dans le cadre des Chantiers Jeunes. Ils seront encadrés par l'employé communal et/ou des élus de la commune sur une base de 3 jours soit 17,5h pour la semaine du 12 au 14 avril 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise:

- la création de 4 postes d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité du 12 au 14 avril 2021.
- la création en contrat à durée déterminée à temps non complet à hauteur de 17 heures 30 minutes hebdomadaires.
- la rémunération sera basée sur l'indice majoré 330 correspondant au salaire minimum dans la fonction publique (équivalent du S.M.I.C.).
- Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du Département 38 ou tout autre organisme.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6- Remplacement agent communal – Agence Intérim

L'agent communal a été en arrêt maladie du 15 janvier au 5 février 2021.

Dans un souci d'assurer la continuité de service, Madame le Maire a fait appel au service de l'agence d'intérim « LIP ». Monsieur Renaud GOUEZEL a été recruté pour cette période à concurrence de 10h hebdomadaire (soit 360€ par semaine)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

7- Pesticides

Par courrier en date du 22 janvier 2021, la Préfecture de l'Isère demande l'annulation de l'arrêté du 30 septembre 2019 interdisant l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire de la commune de Saint Martin de Clelles.

Par décision du 31 décembre 2020, le Conseil d'Etat a considéré que ce type d'interdiction ne relevait pas de la compétence des maires.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'annuler l'arrêté du 30 septembre 2019.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1



Questions diverses :

8-Elections départementales et régionales :

Mme le Maire informe le conseil des dates des prochaines élections départementales et régionales.

Elles se dérouleront les 13 et 20 juin 2021.

Dans la mesure où il s'agit de deux élections simultanées, deux bureaux doivent être ouverts.

Mme le Maire propose que chaque bureau soit tenu par 2 personnes (au lieu de 3) sur des créneaux de 2heures 30 (au lieu de 2 heures).

Cela mobilisera 16 personnes au total si les heures d'ouverture des bureaux de vote sont confirmées de 8 à 18 heures.

Il est primordial que les élus soient disponibles et prennent au moins un relai durant ces journées.

9-Vaccination La journée de vaccination le 18 février en salle Eloi Ville s'est déroulée à la satisfaction, tant des personnes âgées candidates à la vaccination que des différents professionnels (SDIS, Communauté de Commune) et élus accompagnateurs.

Mme le Maire transmet les remerciements de toutes les équipes intervenantes à l'équipe municipale.

10-Travaux en cours

Madame le Maire a présenté toute la liste des travaux en cours au camping :

- réfection du toit – bâtiment des toilettes - réalisée par Renaud GOUEZEL
- remise en état des circuits d'eau, skimmer, filtres à sable : Gérald Paquier sera consulté sur le devis
- remise en état de propreté de la cuisine afin de satisfaire à minima les normes d'hygiène
- réparation des fuites dans le bâtiment principal : les contacts sont en cours avec la compagnie d'assurance.

Prochain conseil municipal le 6 Avril 2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal commencé à 18 h 30 se termine à 20heure 45 .

